

Aix en Provence le 25 mars 2014

Dans le cadre des **Journées Nationales Tourisme et Handicaps**, **l'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence** organise une journée découverte des **sites et établissements du Pays d'Aix** ayant obtenu le label Tourisme et Handicaps. Ce dernier garantit une conformité des lieux, de l'accueil, et des équipements aux besoins des personnes handicapées.

**Samedi 5 et dimanche 6 avril 2014**

### **Journées Nationales *Tourisme et Handicaps*<sup>i</sup>**

Depuis l'obtention du label en 2012 pour les 4 types de handicaps, **l'Office de tourisme d'Aix-en-Provence** a mis en place des outils pour l'accueil de tous les publics et développe une offre spécialement adaptée pour répondre aux besoins spécifiques.

Le weekend sera ainsi l'occasion de découvrir deux nouveautés :

- ✚ Le *guide à l'attention des publics handicapés* : il a été réalisé pour fournir une information circonstanciée, accompagnée de plans simplifiés. Les plans agrandis et les plans en Braille sont disponibles à l'accueil.
- ✚ La *visite de ville pour PMR*<sup>ii</sup> : elle a été conçue suite à la demande de groupes de jeunes handicapés, en collaboration avec les guides volontaires. Cette visite s'adresse à tous les groupes constitués de personnes à mobilité réduite, sur réservation.

**7 autres prestataires** labellisés du Pays d'Aix, des hébergements, restaurants, lieux de culture et de nature, participent à ces Journées pour faire découvrir leur offre et leurs équipements. Un programme alliant des visites d'établissements, des animations autour des chèvres, une balade dans la pinède de Bibémus, ou la visite d'un musée... Ces journées sont l'occasion de faire connaître toutes les visites in situ et découvertes adaptées aux publics handicapés.

La participation des media est à tout moment la bienvenue.

#### **Contact Presse**

Sophie Bramoullé

+33 (0)4 42 16 10 07

sbramoullé@aixenprovencetourism.com

[www.aixenprovencetourism.com](http://www.aixenprovencetourism.com)

<sup>i</sup> 2 Listes en PJ : 1/ Visites des sites sur les 2 jours      2/ les partenaires labellisés

<sup>ii</sup> PMR : personne à mobilité réduite